

LE MAG

02 ÉTÉ 2021

Fier & Ussès
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Bienvenue dans nos nouveaux locaux



03. FINANCES

BUDGET 2021
OÙ VONT LES
DÉPENSES ?

08. PROJET DE TERRITOIRE

RETOUR SUR
L'ENQUÊTE À
LA POPULATION

16. PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE

À LA DÉCOUVERTE
DES CHEMINS
DE LA CCFU

Le budget intercommunal mode d'emploi

CHOISY / LA BALME DE SILLINGY / LOVAGNY / MÉSIGNY / NONGLARD / SALLENÔVES / SILLINGY

Édito



Notre équipe communautaire a poursuivi son action durant la période de crise du COVID pour avancer sur les différents projets qui verront le jour à très court ou moyen terme en fonction de leur ampleur et du calendrier.

Parmi les nombreux dossiers en cours, je souhaite évoquer ici, plus particulièrement, l'élaboration de notre projet de territoire. Celui-ci est au cœur de nos réflexions actuellement. L'objectif de cette démarche est de fixer un cap pour l'avenir de Fier et Usses et de ses habitants, et d'élaborer en concertation avec tous une ligne directrice de nos actions futures.

Avant d'être un document formalisant les ambitions de notre intercommunalité, il est un processus stratégique qui rassemble les élus autour d'une réflexion commune de manière à coordonner l'action de l'intercommunalité et des communes qui la composent. Après écoute des besoins de la population, les élus déterminent en commun les actions à mener dans un objectif d'efficacité et d'efficience des politiques publiques. La volonté est de faire travailler ensemble les élus communaux et intercommunaux afin qu'ils soient force de propositions et au cœur de cette démarche. Tous sont fortement investis dans les différents séminaires et ateliers thématiques organisés pour construire ce cadre commun correspondant à la vision future de notre environnement pour la prochaine décennie. C'est cela que l'on dénomme un « projet de territoire ».

Au-delà de l'implication des élus, nous avons également souhaité mobiliser la population autour de ce projet commun de développement. L'habitant doit être au centre des politiques publiques, il est donc pour nous essentiel d'enrichir ce projet en vérifiant que la vision des élus correspond bien à l'attente de la population. En cas de différence ou d'omission, il conviendra alors de s'adapter et rectifier si besoin nos priorités. Une large enquête a été menée auprès de la population en ce

début d'année nous permettant de connaître votre perception du territoire, vos habitudes, vos pratiques et vos attentes. Je tiens à remercier les nombreuses personnes qui ont accepté de participer à ce sondage (près de 900 réponses ont pu être exploitées). Je vous invite à prendre connaissance de la synthèse de ces résultats qui vous est présentée dans ce numéro.

Cette phase de concertation des élus et de la population va nous permettre d'élaborer le diagnostic de notre territoire, de mettre en évidence les grands enjeux et de définir une véritable feuille de route avec les actions et les politiques publiques à mettre en œuvre.

Ce diagnostic et les principaux enjeux seront également présentés à la population à l'occasion de réunions publiques organisées dans les différentes communes du territoire à partir de septembre. Les dates et lieux de ces réunions vous seront prochainement indiqués sur le site internet de la CCFU.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Henri CARELLI

Président de la CCFU et Maire de Lovagny.



Publication biannuelle éditée par la CCFU.

Imprimé sur du papier écocertifié PEFC 10-31-1443

10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Directeur de la publication : Henri CARELLI

Rédaction : Anne-Lise BAILLARD avec la participation des élus et des services

Design et impression : Kalistene Annecy

Photos : CCFU - Fabrice Malot - FREDON AuRA - T.Goutin kk - FNE74 - FDC74 - LPO - Alter'Alpa Tourisme - Yan Gaëtan Olivo

Tirage : 7 500 exemplaires.



L'élaboration du budget est un acte majeur de la vie de la communauté : il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus. Il est voté chaque année par l'assemblée délibérante pour un an.

Conformément aux règles de la comptabilité publique, le budget est composé de deux sections :

- La section de fonctionnement qui permet de financer les activités de services aux habitants et le fonctionnement de la communauté.
- La section d'investissement qui retrace les mouvements budgétaires qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (grands projets d'équipements)

Chaque section doit répondre au principe d'équilibre, c'est à dire que les recettes doivent couvrir les dépenses.

LES BUDGETS ANNEXES

Parallèlement au budget principal, la CCFU vote des budgets annexes pour certains de ses services. Ces budgets permettent d'établir leur coût réel et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs. La CCFU dispose de deux budgets annexes :

- Eau potable
- Zones d'activités économiques

CYCLE BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ



BUDGET 2021

Où vont les dépenses ?

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT TOUS BUDGETS

Le budget 2021 est un budget de continuité ; il s'inscrit dans le prolongement des projets engagés sur le mandat précédent et prévoit de nouvelles actions pour accompagner le développement du territoire.

LE BUDGET 2021

A ÉTÉ VOTÉ LE 8 AVRIL, IL S'ÉLÈVE À

23 979 655 €

Budget principal : 17 230 476 €

Budgets annexes : 6 749 179 €

Durant le mandat 2020-2026, la communauté de communes a l'ambition de porter **plusieurs grands projets de développement**. A cet effet, des études de planification, notamment le projet de territoire et l'analyse des besoins sociaux, ont été inscrites au budget de cette année.

GESTION DES DÉCHETS

2 765 459 € / 12%

Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Poursuite du déploiement des points d'apport volontaire.

PROJET PHARE 2021

Lancement du projet de déchèterie intercommunale (phase étude).

SUBVENTIONS ATTENDUES 1 457 450 € DE LA RÉGION ET DU DÉPARTEMENT

TRANSPORT & DÉPLACEMENT

2 826 279 € / 12%

Service de transports scolaires | Aménagement de la vélo-route V62 | Soutien aux communes pour la réalisation de pistes cyclables et parkings relais.

PROJET PHARE 2021

Lancement de la 2^e tranche de l'aménagement de la vélo-route V62

EAU POTABLE

6 387 579 € / 27%

Gestion du réseau d'eau potable.

PROJET PHARE 2021

Travaux d'interconnexion et rénovation / création de stations de pompage

SUBVENTIONS ATTENDUES POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX 1 541 952 € DÉPARTEMENT ET AGENCE DE L'EAU

SERVICES

À LA PERSONNE

1 314 167 € / 5%

Petite enfance | Aide à la personne | Portage des repas à domicile.

PROJET PHARE 2021

Ouverture de l'Espace France Services, Étude de l'Analyse de besoins sociaux

SUBVENTIONS ATTENDUES 378 346 € DE LA CAF

ÉCONOMIE & TOURISME

2 005 955 € / 8%

Aménagement des zones d'activités économiques (ZAE) | Accompagnement des entreprises | Financement de l'office de tourisme

PROJET PHARE 2021

Acquisition de terrains pour l'extension de la ZAE des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy qui accueillera la déchèterie intercommunale et de nouvelles entreprises.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

515 470 € / 2%

Contribution de la CCFU au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours | Projet de nouveau centre de première intervention (CPI) de Fier et Usse (travaux préalables de dépollution et de démolition)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 423 083 € / 6%

Mise en œuvre de la politique de l'habitat | Aide à la construction de logements locatifs aidés | Élaboration du projet de territoire | Frais de gestion et d'entretien de l'équipement des gens du voyage.

PROJET PHARE 2021

Lancement du nouveau programme local de l'habitat, élaboration du projet de territoire

NATURE & ENVIRONNEMENT

510 260 € / 2%

Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) | Balisage en entretien des sentiers de randonnée | Contrats de rivières | Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

SUBVENTIONS ATTENDUES 274 000 € DU DÉPARTEMENT

ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE

2 471 406 € / 10%

Gymnase La Mandallaz | Siège CCFU.

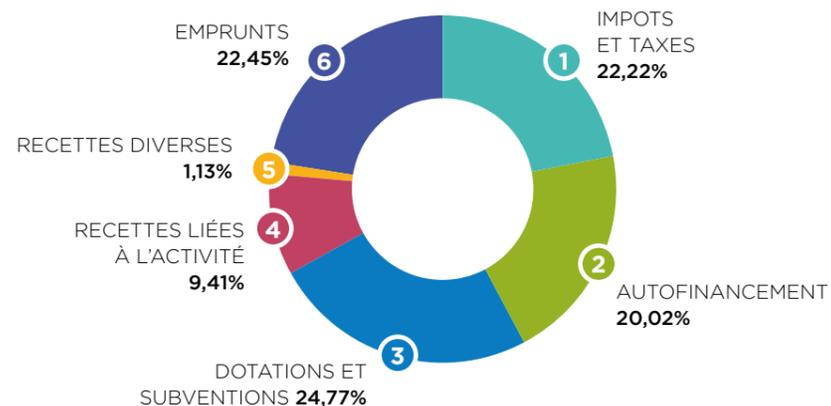
AUTRES CHARGES DIVERSES

3 759 997 € / 16%

Fonctionnement Services Généraux | Services Mutualisés RH et urbanisme | Communication | Charges financières | Opérations d'ordre | Attributions de compensation (fiscalité reversée aux communes) | dépenses imprévues...

RESSOURCES 2021

D'où viennent les recettes ?



Le budget de la communauté s'équilibre en dépenses et en recettes. Les recettes d'une collectivité regroupent principalement les impôts locaux, les dotations de l'État, les produits des services et les emprunts.

RECETTES PRÉVISIONNELLES

Les recettes prévisionnelles pour 2021 : 23 979 655 €

Budget principal : 17 230 476 €

Budget annexe Eau potable : 6 387 579 €

Budget annexe ZAE des Rioudes : 361 600 €

1 IMPÔTS ET TAXES

> FISCALITÉ DIRECTE

LOCALE (fixée par le conseil communautaire) :

Ménages et entreprises :

Taxe foncière bâti : taux de 4,49%

Taxe foncière non bâti : taux de 22,56%

Les entreprises - Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

La CFE est due par les entreprises exerçant à titre habituel une activité non salariée au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Taux voté de 27,12%

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :

La TEOM est due par les propriétaires redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle permet de financer

l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Taux : 10,60%

> AUTRES RECETTES FISCALES :

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) :

La CVAE s'applique à toutes les entreprises et travailleurs indépendants qui réalisent plus de 500 000 € de chiffre d'affaires et exercent une activité imposable à la cotisation foncière des entreprises.

Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) :

La TASCOM s'applique aux établissements commerciaux d'une surface de vente supérieure à 400 m² et un chiffre d'affaires supérieur à 460 000 €.

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) :

L'IFER s'applique aux entreprises d'énergie, de transports, de télécommunication. Chaque catégorie d'installation fait l'objet de règles d'assiette et de calcul de l'imposition spécifique.

2 AUTOFINANCEMENT

Il s'agit des réserves de la communauté au profit des investissements.

3 DOTATIONS ET SUBVENTIONS

Dotations de l'État FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) Subventions (Région, Département, Agence de l'eau, CAF...)

4 RECETTES LIÉES À L'ACTIVITÉ

Vente d'eau potable
Cartes de transports scolaires
Participation des familles au service petite enfance
Redevances d'occupation des gens du voyage
Refacturation du budget principal aux budgets annexes

5 RECETTES DIVERSES

Atténuations de charges
Produits exceptionnels
Opérations patrimoniales
Reprises de provisions

6 EMPRUNTS

Réalisation d'emprunts sur budget principal et budgets annexes.

Un nouveau siège pour la CCFU



QUESTIONS À CHRISTOPHE GUITTON, VICE-PRÉSIDENT AUX FINANCES

POURQUOI UN NOUVEAU SIÈGE ?

Le renforcement des intercommunalités est un fil rouge des réformes territoriales, plusieurs lois successives ont accompagné son développement. La CCFU n'a pas échappé à cette évolution et a vu ses services se renforcer de manière importante depuis une décennie. Elle compte aujourd'hui 52 agents, contre une dizaine en 2008.

Les services étaient jusqu'à présent répartis sur 4 sites différents situés sur les communes de Sillingy et de La Balme de Sillingy. Il était devenu nécessaire de regrouper l'ensemble des services afin de gagner en efficacité de travail, d'améliorer la performance et d'offrir une meilleure visibilité de la collectivité afin d'en faciliter l'accessibilité à la population.

Il y avait également une volonté des élus communautaires d'avoir une meilleure politique de gestion patrimoniale pour la communauté. La CCFU n'était en effet pas propriétaire des locaux qu'elle occupait. Elle versait **62 800 € de loyer annuel** aux communes qui venaient alourdir les charges de fonctionnement dans le budget, alors que le remboursement du capital d'un emprunt est supporté par la section d'investissement.

Enfin, les communes avaient exprimé le souhait de récupérer certains locaux occupés par la CCFU pour de nouveaux besoins.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES :

1 000 m² de surface
25 bureaux
3 salles de réunion
un espace d'accueil
une salle d'archives
un garage avec atelier et stockage matériel technique

Coût travaux et maîtrise d'œuvre : 3 476 133 € TTC

- Subvention Région : 545 000 €

- FCTVA : 570 225 €

> **Coût restant à charge : 2 360 908 €**

Financé par :

- Autofinancement sur fonds propres : 1 260 908 €

- Emprunt : 1 100 000 €, soit **60 000 € d'annuité** (intérêts et capital)

UN BÂTIMENT VERTUEUX

Les élus de la CCFU se voulaient exemplaires en matière de construction en proposant un bâtiment qui réponde à des caractéristiques de performance énergétique et environnementales :

- Production d'énergie photovoltaïque pour autoconsommation
- Installation de BSO (Brises Soleil Orientables) pour maîtriser les apports de chaleur et de lumière
- Chauffage / refroidissement par géothermie
- Nœuds paysagères pour la gestion intégrée des eaux pluviales
- Espaces de biodiversité

TOUS LES SERVICES INTERCOMMUNAUX RÉUNIS AU 61 ROUTE DU STADE À SILLINGY



ACCUEIL GÉNÉRAL

Magali BERTHOUD,
Sandrine FERRER

04 50 77 70 74

accueil@ccfu.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi et jeudi
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

Du 19/07/21 au 27/08/21,
accueil physique et
téléphonique fermé au public
les vendredis après-midi



TRANSPORTS SCOLAIRES

Laurence PELLETIER, Magali BERTHOUD

04 50 77 24 03 transport.scolaire@ccfu.fr



SERVICE DÉCHETS

Noël DE BERNARDO, Emmanuel FUMAZ,
Valérie DESHAIRES

Vente de composteur sur RDV 04 50 77 70 74



SERVICE EAU POTABLE

Ludovic BOSETTI, Cécile NICOLAS, Benoît BERTHE
Laure BRICHET, Fabrice PINGET, Mireille SOTTAS

Service facturation 04 50 77 24 04 eau@ccfu.fr

Service technique - branchement

Accueil téléphonique uniquement le matin

04 50 77 15 34 technique@ccfu.fr

Astreinte 06 71 58 41 57



SERVICE MUTUALISÉ URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sandrine BRAND
Sandrine FERRER
Emilie ROBERT
Corinne LAGARDETTE
Marie COUSTON
(remplacement d'Éloïse EROYAN)

04 50 68 87 22

urbanisme@ccfu.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi et jeudi
9h-12h / 13h30-17h

Mardi et vendredi 9h-12h

Pour tout renseignement technique, nous vous invitons à prendre rendez-vous.



SERVICE NATURE / ENVIRONNEMENT

Kenny CEROU, *Chargé de mission sentiers*
Leslie KRITHARI, *Chargé de projet nature / Espaces Naturels Sensibles*



SERVICE PETITE ENFANCE

Stéphanie BEGHIN,
Claudia SCHEMANN,
Sophie DI LUNA

Guichet unique de renseignements petite enfance (Relais d'assistants maternels, crèches)

04 50 63 75 85

ram@ccfu.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi
9h-12h / 13h30-17h

Mardi
9h-12h30 / 13h30-19h
(sur RDV de 17h à 19h)

Mercredi
9h-12h / sur RDV
13h30-17h

Jeudi et vendredi
13h30-16h



SERVICE MUTUALISÉ RESSOURCES HUMAINES

Martine MARCHIER, Nadège CHAMEY
Eric CONSTANT, Lise FARAMAZ



AFFAIRES GÉNÉRALES

Corinne CONTE, *Comptabilité / finances*
Anne-Lise BAILLARD, *Directrice générale des services*
Anaïs BRUN, *Assistante de direction*

Projet de territoire Point d'étape

CE QUE L'ON RETIENT DU PORTRAIT DE TERRITOIRE
ET DES ATTENTES DE LA POPULATION

Rappelons que l'élaboration du Projet de Territoire, engagée en décembre 2020, est un cheminement stratégique et politique qui définit à la fois une vision de l'évolution souhaitée du territoire ainsi qu'une feuille de route des politiques et des actions prioritaires à mettre en œuvre.

Le processus de travail s'attache d'abord à définir un **diagnostic de territoire**. Ce diagnostic permettra de mettre en évidence des enjeux, et de définir les actions à engager pour y répondre.

LA RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE S'APPUIE SUR :

- 1- le **portrait de territoire** réalisé en décembre 2020
- 2- la **vision des habitants**, à travers une enquête auprès de la population réalisée au 1^{er} trimestre 2021
- 3- la **mobilisation des élus** à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers regroupant les élus communautaires et municipaux (mai à juillet 2021)

PORTRAIT DE TERRITOIRE : CE QUI CARACTÉRISE LA CCFU

(Réalisé à partir d'indicateurs témoins)

- Une dynamique démographique soutenue mais en diminution
- Une population jeune, familiale et aisée
- Un territoire en déficit d'emploi, 80% des actifs occupés travaillent hors du périmètre communautaire
- Une forte dépendance à la voiture particulière
- Un territoire en déficit de service
- Un territoire sous tension d'un point de vue environnemental
- Une prédominance de la maison individuelle et des logements de grande taille
- Un marché du logement sous tension.

LES PHASES DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE OÙ EN EST-ON ?

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DEC 2020 - SEPT 2021

- Portrait de territoire
- Enquête auprès de la population
- Mobilisation des élus

VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE DEC 2021

STRATÉGIE ET PLAN D'ACTIONS SEPT - NOV 2021

MISES EN ŒUVRE DES ACTIONS JAN 2022... 2032

ON EN EST LÀ !
CET ARTICLE PRÉSENTE
LE RETOUR D'ENQUÊTE
À LA POPULATION

ENQUÊTE À LA POPULATION : CE QUE LES HABITANTS ONT EXPRIMÉ

L'enquête téléphonique réalisée auprès de 868 personnes a permis de mettre en lumière votre vision du territoire et vos attentes quant à son évolution et aux priorités de l'action publique.



LA PERCEPTION DU TERRITOIRE

ATOUTS ET FAIBLESSES

LES 3 PREMIERS ATOUTS du territoire identifiés par les habitants sont le **calme et la tranquillité, la nature, l'environnement, le paysage et le cadre et la qualité de vie.**

LES 3 POINTS FAIBLES qui ressortent majoritairement sont **les embouteillages, le manque de transports en commun et l'urbanisation croissante.**

LA QUALITÉ DE VIE DANS LE TERRITOIRE
97% des répondants sont d'accord pour dire qu'il fait bon vivre sur le territoire.

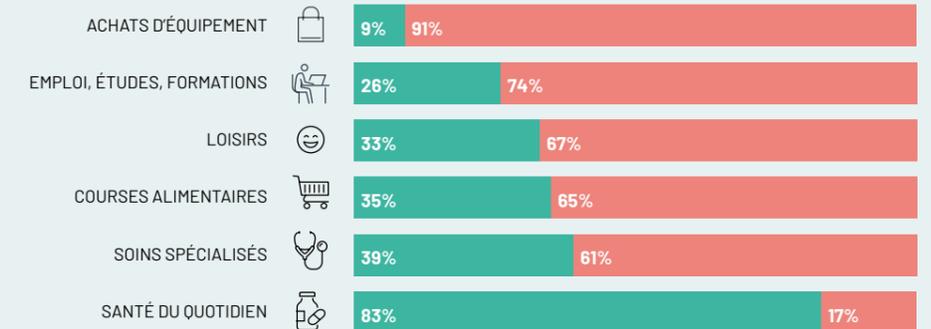
LE DYNAMISME ET LA FACILITÉ À TROUVER UN EMPLOI
77% sont d'accord pour dire que le territoire est économiquement dynamique et qu'il est facile d'y trouver un emploi.

L'ANIMATION ET LA CONVIVIALITÉ DU TERRITOIRE
77% pensent que le territoire est animé et convivial.

LES FACILITÉS DE CIRCULATION
66% ne sont pas d'accord pour dire qu'on circule encore bien dans le territoire.

LA PRATIQUE DU TERRITOIRE

DANS LE TERRITOIRE
À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE



LES PRIORITÉS DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE



DE QUOI DOIT
S'OCCUPER EN PRIORITÉ
LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES SELON
LES HABITANTS ?

Le projet de déchèterie en ordre de marche !

Le site retenu pour accueillir ce futur équipement public est celui de l'ancienne station d'épuration au niveau de la zone des Grandes Vignes à La Balme de Sillingy. Les acquisitions foncières sont en cours et devraient être finalisées à l'automne 2021.

Parallèlement à ces opérations foncières, le projet technique se précise également. La CCFU a retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage (Bureau INDDIGO) pour définir le programme du projet et fixer une enveloppe financière.

Nous pouvons déjà vous annoncer que le futur site sera équipé d'une zone de

VOTRE AVIS SERA PRIS EN COMPTE !

Vous avez été plus de **700 particuliers à répondre au questionnaire mis en ligne sur le site de la CCFU** concernant vos besoins et attentes. Nous vous remercions de cette participation et implication. Vos avis et remarques vont nous aider à créer un projet adapté au territoire.

réemploi et d'une recyclerie. Comme vous avez été nombreux à le souligner dans le sondage, il y aura également **une entrée et une sortie différenciées, une zone de dépose des déchets verts**

confortable et adaptée. Les déchets verts seront broyés et les usagers pourront récupérer du broyat.

Les différents scénarios d'aménagement du site sont en cours de définition, de chiffrage et de validation. Les informations seront communiquées sur le site internet de la CCFU. La CCFU va engager en parallèle les études pour l'aménagement global de la zone. En effet, la déchèterie occupera partiellement le site, plusieurs lots seront aménagés sur le foncier restant disponible afin d'accueillir de nouvelles entreprises. Une voie d'accès commune sera réalisée pour desservir les différents équipements et locaux.



Mise en place du conteneur au Siège de la CCFU à Sillingy



Du côté des conteneurs : Les nouvelles plateformes en service

LOVAGNY

Les Suards : ordures ménagères

SALLENÔVES

Cimetière : ordures ménagères et tri

CHOISY

Route des Mégevands : ordures ménagères et tri

SILLINGY

Route du Stade (Siège CCFU) et Allée de l'eau vive - Bromines : ordures ménagères et tri

LA BALME DE SILLINGY

Route de la Plaine et Route de Dalmaz : ordures ménagères et tri



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Compostez même en immeuble !

Depuis le début de cette année 2021, la CCFU souhaite aller plus loin en développant une solution de compostage collectif et partagé en pied d'immeuble.

L'objectif de ce projet est de proposer une alternative locale de valorisation des bio déchets produits par les ménages en logements collectifs, mais également de créer du lien entre résidents d'une même copropriété. Cette démarche se traduit par l'installation de composteurs partagés dans les espaces verts de la copropriété, l'accompagnement et la formation des résidents des logements collectifs par la CCFU.

Deux sites pilotes ont été installés ce printemps sur les communes de Lovagny et Sillingy.

À NOTER ÉGALEMENT, UN ESPACE LUDIQUE ET PÉDAGOGIQUE, GRATUIT ET EN LIBRE ACCÈS DÉTAILLANT LE FONCTIONNEMENT DU COMPOSTAGE A ÉTÉ CRÉÉ PAR LA CCFU AU LAC DE LA BALME DE SILLINGY DANS LE PARC DES JARDINS.



SI VOUS HABITEZ EN IMMEUBLE ET QUE VOUS SOUHAITEZ COMPOSTER, CONTACTEZ LE SERVICE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU 04 50 77 70 74, NOUS VOUS INDIQUERONS LA MARCHÉ À SUIVRE.



Site de Lovagny



DATES À RETENIR

OCTOBRE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (D3E)

DÉCEMBRE

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL DANS LES COMMUNES VOLONTAIRES.

TOUTE L'ACTUALITÉ DU SERVICE DÉCHETS EST DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DE LA CCFU !

Réseaux d'eau potable

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS POUR SÉCURISER LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Face aux enjeux environnementaux, sanitaires et économiques liés à la gestion de l'eau potable, la Communauté de Communes Fier et Usse poursuit les investissements inscrits au schéma directeur d'eau potable.

Celui-ci prévoit **une enveloppe globale de 11,5 millions € HT sur 15 années**, répartie entre des travaux de renouvellement patrimonial et des travaux structurants (sécurisation, prospection).

UN TAUX DE RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS CONFORME AUX OBJECTIFS NATIONAUX

Pour préserver le bon fonctionnement de la distribution d'eau potable et garantir le même niveau de service sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes Fier et Usse doit constamment investir pour fiabiliser **un réseau qui distribue plus de 900 000 m³ chaque année** (2 500 m³/j). Ainsi, ce sont plus de 2 000 mètres de canalisation qui sont renouvelés tous les ans, soit 1 % du linéaire total, représentant un objectif de renouvellement global des canalisations assuré en 100 ans, conforme aux préconisations nationales.



L'ANTICIPATION DES BESOINS FUTURS NÉCESSAIRE POUR FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DE LA POPULATION

Au-delà du renouvellement patrimonial, un des enjeux majeurs est également de garantir l'approvisionnement en eau potable pour les futures générations. La CCFU a pour cela engagé différentes actions, notamment **la recherche de nouvelles ressources**. À ce titre, le forage des Combes sur la commune de Sillingy, fait actuellement l'objet d'études approfondies en vue d'une mise en exploitation. Cette nouvelle ressource représente un potentiel de plus de 1 000 m³/jour, soit l'approvisionnement d'environ 8 000 habitants. Ce projet permettra de garantir les besoins journaliers de la population à l'horizon 2035.



RESTEZ INFORMÉS DES URGENCES (FUITE, CASSE...) PAR SMS
en vous inscrivant au dispositif alerte citoyens sur fier-et-usses.alertecitoyens.com



Travaux de renouvellement de canalisation - RD 1508

UNE SÉCURISATION DURABLE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DEVENUE INDISPENSABLE

Enfin, une préoccupation majeure est également de **sécuriser la ressource en eau disponible** pour garantir la continuité de service et pour faire face à l'évolution des besoins du territoire. À cet effet, la CCFU a lancé cette année le projet d'interconnexion des différents réseaux des communes du territoire. Il s'agit de connecter les réseaux des communes encore « isolées » pour disposer de solutions de secours et éviter toute interruption de la distribution en cas d'avaries (casses, manque d'eau, pollutions...).

Sur l'année 2021, ce sont les communes de La Balme de Sillingy, Mésigny et Sallenôves qui seront interconnectées entre elles. Jusqu'à maintenant, ces deux dernières communes étaient totalement indépendantes en termes d'approvisionnement. Les travaux, terminés en juillet, permettront à la commune de la Balme de Sillingy, via les quatre kilomètres de canalisation posés, de renforcer les communes de Mésigny et Sallenôves. À compter de septembre, un second chantier de taille équivalente permettra de relier la commune de Sillingy à La Balme de Sillingy. Ainsi, à la fin de l'année 2021, toutes les communes de la CCFU seront reliées entre elles.



L'EAU EN QUELQUES CHIFFRES

- 250 km** de réseaux (hors branchements)
- 8000** abonnés
- 2500 m³** consommés chaque jour
- 22** réservoirs **7200 m³** de stockage
- 3** forages | **16** captages

*INTERCONNEXIONS AUTRES TERRITOIRES

La CCFU dispose également de connexions avec les territoires voisins (Grand Anney, Pays de Cruseilles, commune de Contamine Sarzin) pour des opérations de secours ou d'alimentation quotidienne de certains secteurs.

Animations en pleine nature



Dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) Montagne d'Âge, Mandallaz, Bornachon, la CCFU et la commune de Poisy se sont associées afin de proposer des animations gratuites aux habitants du territoire. Celles-ci sont soutenues par le Département. Quatre animations sont prévues sur la fin de l'été - début d'automne.



VENDREDI 3 SEPT. 2021
18H30-20H30

A LA TOMBÉE DU JOUR... MARAIS DE MACULLY

À partir de 6 ans.

Le marais de Poisy accueille de nombreuses espèces qui attendent le crépuscule pour s'activer. Comment vivent-elles et quel impact nos activités ont-elles sur elles ? Une sortie pour découvrir la nature à la tombée du jour.

i Animée par la LPO
+33 (0)7 67 61 40 33
juliette.martin@lpo.fr

MERCREDI 22 SEPT. 2021
14H30-17H

SUR LES TRACES DE VIE DES ANIMAUX SAUVAGES DE LA MANDALLAZ

À partir de 6 ans.

Vous partirez à la recherche des différentes traces et indices de vie que peuvent laisser les animaux sauvages de la Mandallaz après leur passage.

i Animée par FNE
+ 33 (0)9 72 52 92 26
eedd-haute-savoie@fne-aura.org



SAMEDI 9 OCT. 2021
14H-16H

LAISSEZ-PASSER POUR LA FAUNE ! MARAIS DE NYRE

À partir de 6 ans.

Cerfs, renards, mais aussi écureuils ou crapauds... de nombreuses espèces traversent ou habitent les environs du marais de Nyre. Une sortie pour en savoir plus sur ces animaux et leurs déplacements.

i Animée par la LPO et la FDC74
+33 (0)7 67 61 40 33
juliette.martin@lpo.fr

MERCREDI 27 OCT. 2021
18H-20H

SAUVONS LE MARAIS DE LA MALÉDICTION ! MARAIS DE MACULLY

À partir de 5 ans.

Prévoir lampe de poche, déguisement recommandé ! Une malédiction s'est abattue sur le joli marais de Poisy... Les animaux se réunissent pour trouver au plus vite une incantation magique car à minuit, le marais sera maudit à tout jamais. Mais ils ont besoin de votre aide !

i Animée par la LPO et Asters
+ 33 (0)6 17 54 21 68
francois.panchaud@cen-haute-savoie.org



Inscriptions obligatoires auprès des contacts indiqués.
Pour en savoir plus, RDV sur le site internet de la CCFU rubrique Développement durable -> Espaces Naturels Sensibles.

Alerte Ambroisie

L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE AU CŒUR DE NOS VILLES ET DE NOS CAMPAGNES

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive annuelle originaire d'Amérique du nord.

Depuis son apparition en France, au milieu du XIX^e siècle, elle s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se développe principalement sur les milieux nus ou peu couverts (chantiers, friches, bords de route, cultures...).

UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Le pollen de l'ambroisie est l'un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison de fin juillet à début octobre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En AuRA, plus de 660 000 personnes (soit environ 10 % de la population régionale) ont été concernées par les allergies à l'ambroisie en 2017, ce qui a entraîné des coûts de santé (consultations, traitements, arrêt maladie, etc.) de

l'ordre de 40,6 millions d'euros ! C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement) et pour la biodiversité.

LUTTER CONTRE L'AMBROISIE : RÉDUIRE LE POLLEN ET LES GRAINES

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de graines : plusieurs millions de grains de pollen et jusqu'à 3 000 graines par pied. Une fois qu'un pied d'ambroisie est observé, il faut donc rapidement l'éliminer car, une fois l'ambroisie installée, il est difficile de l'éradiquer.

Les graines, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, sont principalement dispersées par l'action humaine (déplacement de terres infestées ou via les engins agricoles, de travaux publics ou d'entretien des routes, présence dans les mélanges de graines pour oiseaux).

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte



curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambroisie quand elle est présente).

L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.



EN CLAIR...

QUE FAIRE SI J'EN VOIS ?

> SUR MA PROPRIÉTÉ
je l'arrache !

> HORS DE MA PROPRIÉTÉ

- sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !
- sur un terrain public, s'il y en a beaucoup, ou sur un terrain privé : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

WWW.SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

Application smartphone iOS et Android

contact@signalement-ambroisie.fr

09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui prendra ensuite contact avec les propriétaires/locataires du terrain et veillera à l'élimination des plants.

IDENTIFIER L'AMBROISIE

Ses Feuilles

- Profondément découpées
- Vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle)

Sa Tige

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Attention, l'ambroisie peut être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.



À la découverte des chemins de la CCFU

Dans le cadre de son schéma directeur de la randonnée, la CCFU poursuit le développement et la valorisation de ses itinéraires de balade et de randonnée.

En partenariat avec les associations de randonneurs du territoire, **6 nouveaux sentiers ont été balisés en 2021** :

- **3 boucles pédestres**

- **3 boucles VTT** (intégrées au site VTT de l'Albanais, labellisé par la Fédération Française de Cyclisme).

- Ce qui représente plus de **60 kms de sentiers nouvellement balisés**,

- Plus de **300 points de balisage**.

Au total, **10 boucles pédestres et 3 boucles VTT** offrent de belles possibilités de balades sur le territoire. Plusieurs projets sont encore à venir.



ZOOM SUR UN MÉTIER
KENNY CEROU, CHARGÉ DE MISSION SENTIERS

En quoi consiste ton travail

à la CCFU ?

« Alors moi, je m'occupe des sentiers de randonnées. Mon travail consiste en la mise en œuvre du schéma directeur de la randonnée 2018-2022 en lien avec le Plan Départemental des itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).

Ce schéma directeur, c'est un document qui référence et planifie tous les itinéraires de randonnées de la CCFU.

De façon plus concrète, c'est moi qui assure la gestion « administrative » des sentiers, avec les commandes de mobilier et demandes de subvention, la vérification de l'état foncier des chemins, c'est-à-dire qu'ils soient privés ou publics. S'ils sont privés, alors je prends contact avec les propriétaires pour leur présenter le projet et mettre en place des conventions de passage, l'idée étant de trouver une solution qui convienne à tout le monde.

Après quoi il y a toute la partie « terrain » avec la création des plans de balisage, car chaque élément posé est géoréférencé sur une fiche balisage avec une photo de l'emplacement exact, le type de mobilier à commander, l'accessibilité...

Et enfin, une fois ce travail terminé c'est moi qui coordonne la pose du balisage. »

Justement, comment est organisée la pose du balisage ?

« Aujourd'hui on a la chance d'avoir 3 associations de randonneurs sur le territoire : La Randallaz, Chemins Faisant, et l'Amicale Lovagny-Nonglard, qui sont toutes les trois parties prenantes des actions de la CCFU sur la pose du mobilier et l'entretien des chemins. Moi j'assure la coordination des 3 équipes, je les conseille en cas de questionnements sur les plans de balisage et si j'ai le temps, j'essaie de leur donner un coup de main pour la pose. D'ailleurs j'en profite pour les remercier pour leur investissement et leur travail de qualité. »

Quelle est ta boucle préférée ?

« J'ai un petit faible pour la Mandallaz, c'est un massif très agréable ! Mais dernièrement, on a balisé plusieurs nouveaux itinéraires et notamment un sentier VTT (difficulté rouge) : « Entre Fier et Usse » qui parcourt presque toutes les communes de la CCFU, on y trouve de supers points de vue sur les montagnes aux alentours. »

Où avoir les informations sur les sentiers ?

« Actuellement, nous créons des fiches randos pour les nouveaux itinéraires qui en sont dépourvus, elles seront disponibles très bientôt à l'Office de Tourisme Alter Alpa (à côté du lac de la Balme). Toutes les informations sur les sentiers de la CCFU sont déjà présentes sur leur site internet : www.alteralpatourisme.com ».



DEUX NOUVEAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

REZ'UP LA PLATEFORME DE L'ENTREPRENARIAT LOCAL

Créer, reprendre ou développer une entreprise est une décision engageante sur tous les plans : professionnel, financier, juridique, personnel...

Le dispositif Rez'Up est au service des porteurs de projets et des chefs d'entreprise. Ce guichet unique vous accompagne à toutes les étapes de votre projet.

 Plus d'info sur rezup.org

 LA PLATEFORME DE L'ENTREPRENARIAT LOCAL

REAGIR Relancer son Entreprise Agilement pour Rebondir

La crise économique et sanitaire oblige depuis un an les entreprises à se réinventer et à trouver des solutions aux difficultés traversées, qu'il s'agisse de gestion financière, gestion du personnel, export, communication, vente en ligne, etc.

C'est dans ce contexte que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Savoie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 74 et la Maison de l'Économie Développement ont mis en place un dispositif d'accompagnement appelé **REAGIR** : Relancer son Entreprise Agilement pour Rebondir, déployé jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour offrir aux dirigeants d'entreprise, aux artisans, aux commerçants et à leurs salariés, un **panel d'accompagnements individuels, de webinaires, de formations à distance ou en présentiel**, la CCFU est partenaire de ce programme en contribuant à financer ces actions.



Différents thèmes d'accompagnement sont proposés à la carte : **appui post-covid, transformation digitale, performance commerciale, gestion comptable, atouts numériques, parcours à l'international, transmission, implantation, gestion des RH, pilotage de l'entreprise, etc.**

 Programme complet des actions : www.CCFU.fr

HABITAT

Un projet de rénovation ? Des travaux ? Pensez aux aides de l'ANAH

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'une maison, et des travaux sont nécessaires pour rendre le logement confortable, améliorer sa performance énergétique, l'adapter à votre handicap, ou encore le sécuriser, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Ces aides sont disponibles que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur. Plusieurs programmes existent :

- **Habiter mieux sérénité** : travaux de rénovation énergétique
- **Habiter sain** : améliorer un logement insalubre ou dégradé
- **Habiter facile** : Adapter un logement

au vieillissement ou au handicap
- **Habiter Serein** : Réaliser des travaux plus conséquents pour sécuriser ou transformer le logement

Ces aides sont soumises à conditions de ressources pour les particuliers, mais sont également ouvertes aux copropriétés construites il y a plus de 15 ans.

Plusieurs ménages de la CCFU ont bénéficié de cet accompagnement (42 projets de travaux ont été déposés et retenus en 2020) alors pourquoi pas vous ?

 Plus d'informations sur : www.monprojet.anah.gouv.fr et à la **délégation locale de l'ANAH** au 04.50.33.79.60 / ddt-anah@haute-savoie.gouv.fr

VOUS VOULEZ FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AMÉLIORER VOTRE CONFORT ?

CHAUFFAGE / ISOLATION / VENTILATION

Par où commencer ? Qui peut me conseiller de façon objective, près de chez moi ? Contactez votre conseiller INFO ENERGIE. Il assure un service public de proximité et vous renseigne en toute neutralité.

 Renseignements et rendez-vous au numéro gratuit 04 58 57 01 70.



NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

Ouverture de l'Espace France Services de Fier et Ussets



NOS QUESTIONS À MALÝ SBAFFO
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DES SERVICES
À LA PERSONNE

QU'EST-CE QU'UN ESPACE FRANCE SERVICES ?

L'Espace France Services est un **guichet unique de proximité** regroupant plusieurs administrations pour **accompagner les personnes dans leurs démarches administratives liées à la santé, la situation fiscale, la famille, la retraite, l'emploi ...**

Ce dispositif, implanté localement sur notre territoire, permettra aux usagers d'accéder facilement à un bouquet de services du quotidien. L'objectif est de **permettre aux citoyens d'obtenir une réponse à l'ensemble de leurs besoins dans un lieu unique.**

POURQUOI UN ESPACE FRANCE SERVICES ?

Les élus de la CCFU ont souhaité l'ouverture d'un Espace France Services pour répondre :

- Aux problèmes de déplacements vers les administrations
- Aux difficultés pour contacter les administrations, notamment l'accès téléphonique
- À la fracture numérique

CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA SE PASSE ?

Concrètement, deux agents polyvalents et formés à l'ensemble des sujets pourront apporter :



EN CLAIR...

PROCHAINEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET UNE RUBRIQUE PRÉSENTANT LES OFFRES D'EMPLOI DU TERRITOIRE

En collaboration avec les services de Pôle emploi, la communauté de communes Fier et Ussets propose désormais sur son site internet un outil permettant de retrouver toutes les offres d'emploi présentes sur notre territoire.

Vous pourrez ainsi géo localiser et consulter l'intégralité des offres à pourvoir sur le secteur.

- Une **information de premier niveau** (ex : réponse aux questions, gestion du prélèvement à la source, renouvellement de papiers d'identité, demande de carte grise...)
- Un **accompagnement au numérique** (création d'adresse e-mail, impressions, scan de documents...)
- Une **aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation allocations...)
- La **possibilité de résoudre des problèmes plus complexes** avec l'intervention des partenaires grâce à des permanences physiques sur place, des RV téléphoniques ou sous forme de visio.

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE FIER ET USSÉS, C'EST POUR QUAND ET OÙ ?

L'Espace France Services ouvrira au mois de **septembre 2021** dans les locaux situés au 13 bis route de Choisy à La Balme de Sillingy, à côté du bâtiment de la mairie.

L'ESPACE FRANCE SERVICES ACCUEILLERA :

• **LES PARTENAIRES DE L'ÉTAT** : Direction Générale des Finances Publiques, Pôle Emploi, CAF, MSA, CPAM, Assurance retraite, ministère de l'intérieur, ministère de la justice...

• **DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES** : Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien, Coup de pouce emploi, Secours catholique, conciliateurs de justice, Maison de l'Économie et du Développement & Initiative Genevois, Service Info Énergie...





Retrouvez
toutes les informations
sur notre site Internet :
www.alteralpatourisme.com

VOS ACTIVITÉS TOUT L'ÉTÉ

VÉLO / RANDONNÉE / ESCALADE

Venez nous rencontrer à l'Office de tourisme pour découvrir **nos itinéraires, nos fiches rando, nos cartes vélo/VTT, nos spots d'escalade !**

JEUX OUTDOOR FAMILLE

Ludiques, pédagogiques, en pleine nature, retrouvez nos **chasses au trésor et jeux de piste au Parc des Jardins de Haute-Savoie** et le **parcours de Géocaching dans la montagne d'Age**

SITES DE PLEIN AIR

Venez prendre un peu de fraîcheur à l'ombre des arbres au **Parc des Jardins de Haute-Savoie**, aux **Gorges du Fier** ou dans le **Château de Montrottier !**

NOUS VOUS ACCUEILLONS DANS LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

DU 28 juin au 19 septembre

7/7, 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
au Domaine du Tornet
La Balme-de-Sillingy (165 route de Paris)
Nous restons joignables
au **04 50 22 40 31** et **06 32 84 33 16**
Mail : accueil@alteralpatourisme.com

Profitez de l'été en Fier et Usses

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

MARDI 27 JUILLET - 17H

GOÛTER À LA CHÈVRERIE DE CHOISY EN VTT ÉLECTRIQUE

Randonnée encadrée en VTTAE, visite et dégustation à la chèvrerie de Choisy

€ 25€ sans le VTTAE
45€ avec le VTTAE

**MERCREDI 11 AOÛT
9H30 ET 13H30**

CANI-BALADE SUR LA MANDALLAZ

Partez à la découverte du massif de la Mandallaz avec pour co-équipier, un chien de traîneau (dès 7 ans)

€ 33€ (+ 12 ans)
22.50€ (- 12 ans)

MARDI 17 AOÛT - 18H

SORTIE DÉCOUVERTE VTTAE ET BIÈRE ARTISANALE

Initiation au VTT électrique pour découvrir le Miroir de Faille suivie d'une rencontre et d'une dégustation avec un brasseur de bière artisanale

€ 25€ sans le VTTAE
45€ avec le VTTAE

En raison de la crise sanitaire, nos animations peuvent être aménagées, lors de votre inscription (obligatoire), pensez à renseigner votre numéro de téléphone pour être tenus informés.

